

Séminaire interdisciplinaire

Médiations numériques de la culture (Québec et Amérique francophone)

Musique et diffusion numérique

Remixer la chanson québécoise : remixer les identités



Dans le cadre du projet de recherche-crédation «Remixer la chanson québécoise», débuté en 2009, des remixeurs d'origines diverses (France, Roumanie, Maroc, Cuba, mais aussi Québec) et issus de traditions musicales variées (avant-garde, pop, folklore électroacoustique, etc.) ont été invités à produire une série de 13 remixes avec une seule contrainte : les remixes devaient comprendre des extraits d'enregistrements de chansons québécoises d'avant les années 1950. Ce projet, qui a fait l'objet d'une enquête ethnographique étalée sur 3 années, mobilise intensément le numérique, tant en ce qui concerne la production artistique que la collecte et l'analyse des données ethnographiques. La question de la diffusion (artistique et scientifique), sur support numérique, est donc au cœur de la démarche finale du projet.

Serge Lacasse est professeur en musicologie à l'Université Laval et codirige l'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM). Spécialiste de la musique populaire et de l'enregistrement sonore, ses recherches portent sur plusieurs aspects de l'esthétique de la musique populaire enregistrée, de même que l'adaptation de modèles issus d'autres disciplines pour mieux comprendre le chant populaire : intertextualité et musique, mais aussi phonostylistique de la voix chantée populaire. Il contribue à titre de cochercheur à de nombreux travaux d'équipes et a publié plusieurs ouvrages et donné un grand nombre de conférences.

Les licences Creative Commons en musique



En inventant l'imprimerie vers 1450, Gutenberg a provoqué bien malgré lui de grands bouleversements industriels dans les manières de communiquer. Cette invention a forcé la création de la première version du droit d'auteur, statuée 260 ans plus tard, en 1710. L'invention du Web par Tim Berners-Lee, vers 1991, a bouleversé la manière de communiquer et de consommer le contenu culturel, désormais numérique. Ce nouvel écosystème disruptif exige une adaptation au traditionnel droit d'auteur. Dans cette optique, le juriste Lawrence Lessig a créé les licences *Creative Commons*, permettant aux créateurs de mettre leurs œuvres à disposition du public dans un nouveau contexte numérique et interactif. Nous survolerons donc les profondes transformations survenues

dans l'industrie musicale depuis l'invention du gramophone et découvrirons comment les différentes licences *Creative Commons* répondent à ces changements.

Guillaume Déziel, titulaire d'un D.E.C. en musique, a bifurqué vers l'enregistrement studio. Technicien à la mise en onde dans le milieu des médias, dans l'industrie du disque et du spectacle, il bascule vers le monde de l'interactif où il contribue à l'essor de plateformes numériques. Puis, il plonge dans le milieu des télécoms et va occuper le poste de *Directeur du développement des affaires, acquisition et distribution des contenus francophones* pour Bell Mobilité. Connu pour ses stratégies de mise en marché atypiques pour le compte du groupe électro-pop *Misteur Valaire*, il agit à titre de stratège en culture numérique et en développement des affaires pour «Gardy Fury». Éditeur de musique et fervent défenseur des *Creative Commons*, il participe à des comités et forums sur l'avenir de la culture à l'ère du numérique et sur les enjeux sur la culture et la démocratie en plus d'être bloqueur pour le *Huffington Post*.

Jeudi 13 octobre 2016
Pavillon Louis-Jacques-Casault, local 3645-Z, 13 h



Le séminaire est retransmis en direct par la

#mnc16.